

GESTION DE L'INDISPONIBILITÉ PHYSIQUE DES FONCTIONNAIRES

PROGRAMME

Régime de protection sociale des fonctionnaires titulaires et stagiaires: droits et obligations des fonctionnaires

Les différents types de congés

- * Congé maladie ordinaire (CMO)
- * Congé longue maladie (CLM)
- * Congé longue durée (CLD)

La disponibilité d'office pour inaptitude physique

Accidents de service : modalités de reconnaissance de l'imputabilité au service, critères généraux, circonstances particulières

La notion de maladies professionnelles : principe général de l'imputabilité et procédure de reconnaissance

Réparation des accidents et maladies professionnelles

La procédure de reclassement

Les instances médicales

- * Le comité médical
- * La commission de réforme
- * Le médecin agréé

Les agents non titulaires

- * Les conditions générales d'obtention des congés
- * La condition de durée de service,
- * Le CMO
- * Le congé de grave maladie
- * Le congé pour accident du travail
- * La maladie professionnelle
- * Les prestations maladie
- * Les indemnités journalières pendant l'arrêt de travail

Les objectifs de la médecine professionnelle et préventive

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques illustrés par des exemples. Partage d'expériences et analyse collective des cas concrets et propositions des solutions.

Objectifs

- * Renforcer la connaissance de la réglementation et des procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires relevant du régime spécial de protection sociale de la fonction publique
- * Connaître les principes généraux du régime général de la Sécurité sociale applicables à la gestion des congés des agents contractuels et des fonctionnaires à temps non complet

Public

- * Agents des services des ressources humaines
- * Gestionnaires de carrière et de paie
- * Managers

Durée

2 jours